



En application de la loi  
n° 83-213 du 2/03/1982  
le présent acte a été déposé  
à la préfecture de Nanterre  
le ...17 JUIL... 2020...  
et publié le ...17 JUIL... 2020...

Le Directeur Général Adjoint des Services

**Finances, achats publics  
et système d'information  
Commande publique**

**Décision n°: 2020-163**

**Objet :** Accord-cadre d'entretien et de maintenance des ascenseurs, EPMP, monte-charges de la ville de Sceaux

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L2123-1 et R 2123-1 1°,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de publicité transmis pour diffusion le 10 mars 2020 sur les supports de publication e-marchespublics.com et de maximilien.fr (avis n°3506351), l'avis rectificatif de prolongation de publicité transmis le 17 mars 2020 sur les supports de publication e-marchespublics.com et de maximilien.fr (avis n° 3509328) et le deuxième avis rectificatif de prolongation transmis le 21 avril 2020 sur les supports de publication e-marchespublics.com et de maximilien.fr (avis n° 3520543),

Vu le résultat de la consultation,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par les services de la Ville,

Considérant que l'offre de la société EURO-ASCENSEURS est l'offre économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères de sélection des offres fixés dans les documents de la consultation,

DECIDE de signer l'accord-cadre avec la société EURO-ASCENSEURS dont le siège social est situé au 1/3 rue des Pyrénées, 91056, Evry Cedex, pour un montant maximum de 88 000 HT sur la durée du contrat. Le contrat prend effet à compter du 1er septembre 2020 jusqu'au 30 août 2021, reconductible trois fois par périodes de un an.

PRECISE que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la ville.

Fait à Sceaux, le 16 juillet 2020



Philippe LAURENT